

Yves-Marie ADRIAN

LES MORTIERS ESTAMPILLÉS DE L'OFFICINE DES MARES JUMELLES (Eure)

C'est en 1956 que M. Le Pesant, Directeur des Archives Départementales de l'Eure, découvrait au lieu-dit "Les Mares Jumelles", sur le territoire de la commune des Ventas, à quelques kilomètres au sud d'Evreux, les ruines d'un atelier de potiers gallo-romains. Entre 1957 et 1961, il y effectua plusieurs opérations de fouille sommaire qui permirent de mettre au jour trois fours (deux fours circulaires à tirage vertical et un four quadrangulaire maçonné) remblayés par d'importantes quantités de poteries en céramique commune très fragmentées. Puis le site retomba dans l'oubli jusqu'en 1987, date à laquelle Dominique Cliquet, Conservateur-Adjoint au Musée d'Evreux, décida d'entreprendre une prospection magnétique réalisée conjointement avec Daniel Dufournier (C.R.A.M. de Caen). Celle-ci révéla plusieurs zones de fortes anomalies magnétiques susceptibles, pour certaines, d'être des fours ou bien des tessonnères.

Implanté au cœur d'une zone rurale agricole, mais en bordure d'un axe routier antique attesté, l'atelier des Mares Jumelles est un des rares sites connus en Gaule pour avoir pratiqué l'estampillage de certains de ses mortiers. Cette production inhabituelle représente une part, semble-t-il modeste mais non négligeable, d'une fabrication de céramiques communes que les formes rattachent sans aucun doute aux productions connues, à la fois dans l'ouest de l'Île-de-France et au sud de la Seine. Nous avons choisi d'effectuer une étude approfondie des mortiers estampillés uniquement puisqu'ils sont statistiquement représentatifs (133 individus). Mais un certain nombre de fragments, difficilement quantifiables étant donné leur fragmentation, ne présentent aucune marque ; ils tendent à démontrer qu'une bonne part des mortiers, sans doute la majorité, n'était pas estampillée. Ce fait est corroboré par le comptage effectué sur place par l'inventeur au fur et à mesure des découvertes ainsi que par les quelques exemplaires trouvés sur les sites de consommation voisins.

I. CARACTÈRES GÉNÉRAUX

Presque tous les mortiers produits sur le site se caractérisent par une pâte beige-orangé de texture peu homogène, particulièrement riche en chamotte de gros ou de moyen calibre. La densité de ce dégraissant atteint, suivant les cas, des proportions très importantes, provoquant alors une texture grumeleuse. Quant aux inclusions de silex, elles sont abondantes et le plus souvent de grosse taille, affleurant parfois la surface. Cette pâte caractérise presque la totalité de la production, toutes marques de potiers confondues. Quelques rares exemplaires possèdent cependant des pâtes moins dégraissées et beaucoup plus fines.

Par ailleurs, ces mortiers présentent un certain nombre de spécificités morphologiques : ils ont des lèvres particulièrement compactes, des panses sommairement polies, des fonds tournassés dotés d'un léger pied et, surtout, des verseurs proéminents, de tradition italique. Ces caractères apparaissent quelque peu inhabituels par rapport aux mortiers découverts dans cette partie de la Gaule. Nous pensons qu'ils peuvent favoriser l'identification dans les nombreux cas de figures où l'estampille est absente.

II. CARACTÉRISTIQUES DE L'ESTAMPILLAGE

Au moins sept potiers sont actuellement attestés par leurs estampilles épigraphes apposées près du verseur et à droite, parallèlement au bord. Un huitième potier est connu grâce à un poinçon-matrice portant la marque *SILVINI*, découvert dans le remblai d'abandon qui recouvrait les trois fours. Mais aucun mortier portant ce nom n'a encore été découvert.

Deux potiers sont anormalement surreprésentés tandis que d'autres, au contraire, s'avèrent curieusement anecdotiques. Nous ignorons si ce phénomène correspond à une réalité de production ou bien s'il est lié à la fouille, volontairement limitée. Nous espérons qu'une

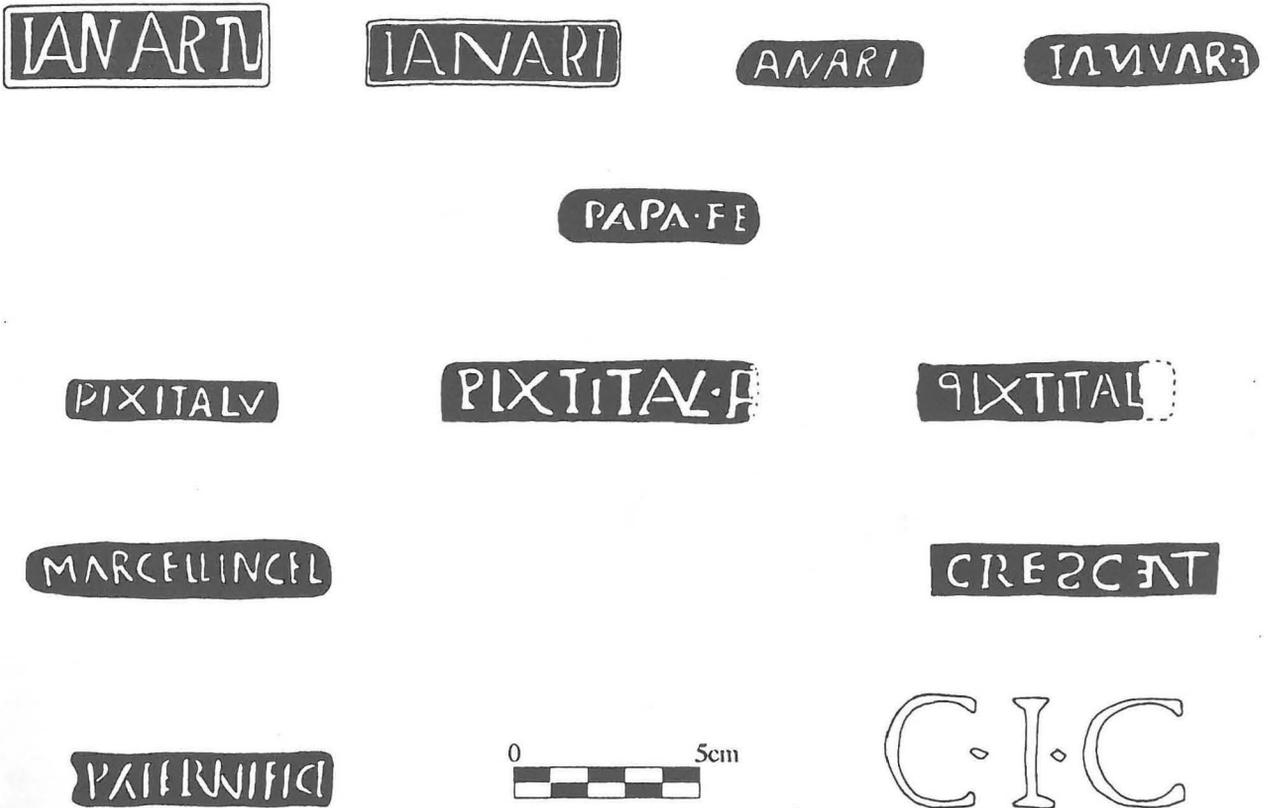


Figure 1 - Les Mares Jumelles. Tableau des estampilles actuellement répertoriées.

fouille future pourra nous instruire à ce sujet. Ainsi nous trouvons par ordre décroissant:

■ **IANUARTUS**, qui a utilisé quatre marques très différentes :

- *lanartu*
- *lanuar. F*
- *lanart*
- *Anart*

87 exemplaires sont actuellement dénombrés.

- **PAPA**, ayant toujours signé *PAPA. FE* : 34 ex.
- **PIXITALUS**, ayant signé *PIXITALU* ou bien *PIXITAL. F* : 5 ex.
- **MARCELLINCELUS**, ayant signé *MARCELLINCEL.* : 3 ex.
- **CRESCENTUS**, ayant signé *CRESCENT.* : 2 ex.
- **PATERNUS**, ayant signé *PATERNIFICI* : 1 ex.

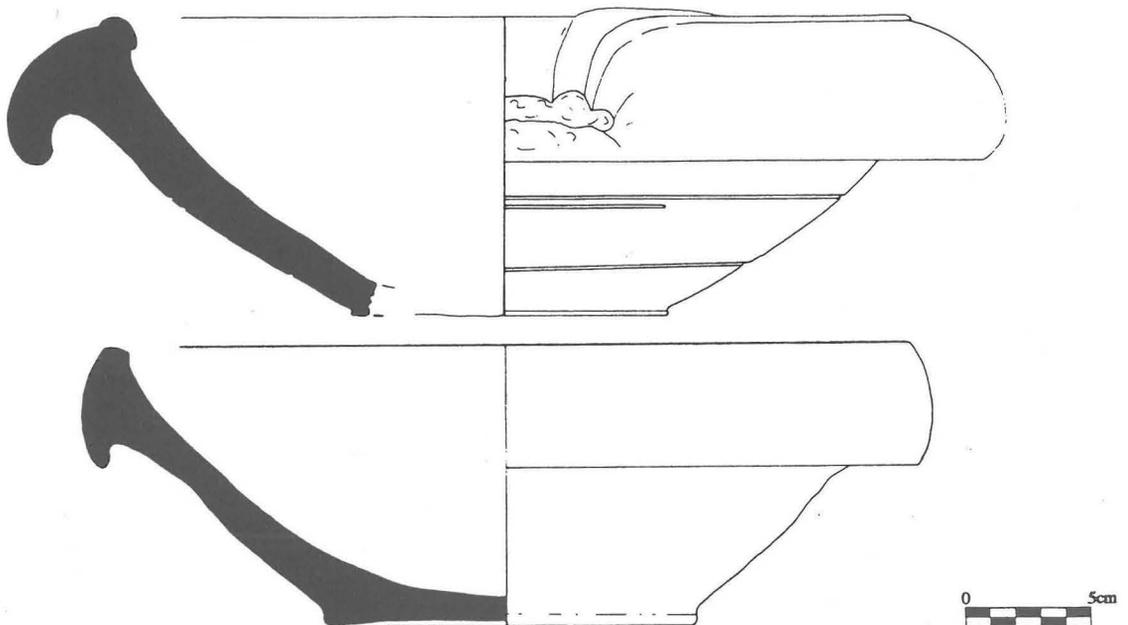
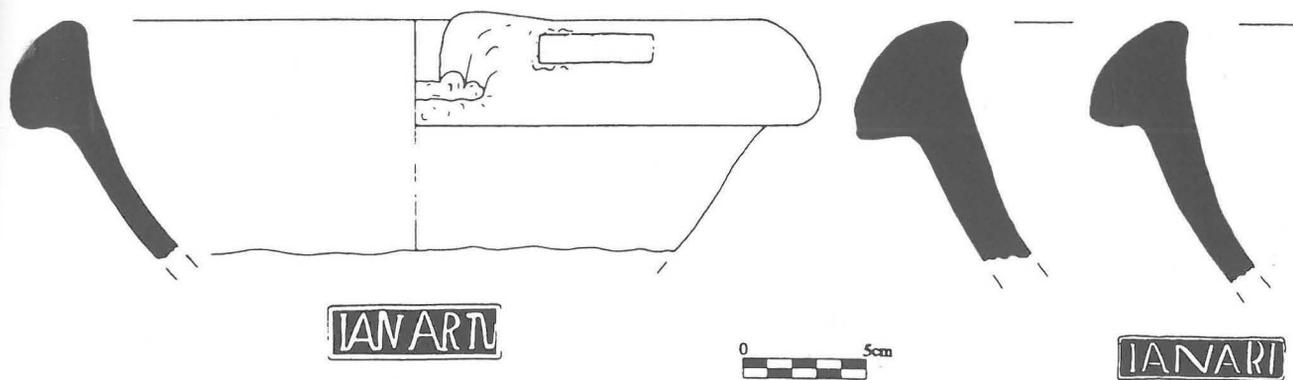


Figure 2 - Les Mares Jumelles. Deux variantes de mortiers non estampillés.

Figure 3 - Les Mares Jumelles. Mortiers produits par *Ianartus*.

Celui-ci présente une graphie assez particulière qui est tout à fait différente de celles qui peuvent être observées communément.

■ **C.I.C** : 1 exemplaire.

Il s'agit d'une curieuse marque en initiales, révélant un *trius nomen*, apposée au moins deux fois l'une à côté de l'autre, probablement à l'aide de poinçons métalliques tant l'empreinte en creux est nette et profonde.

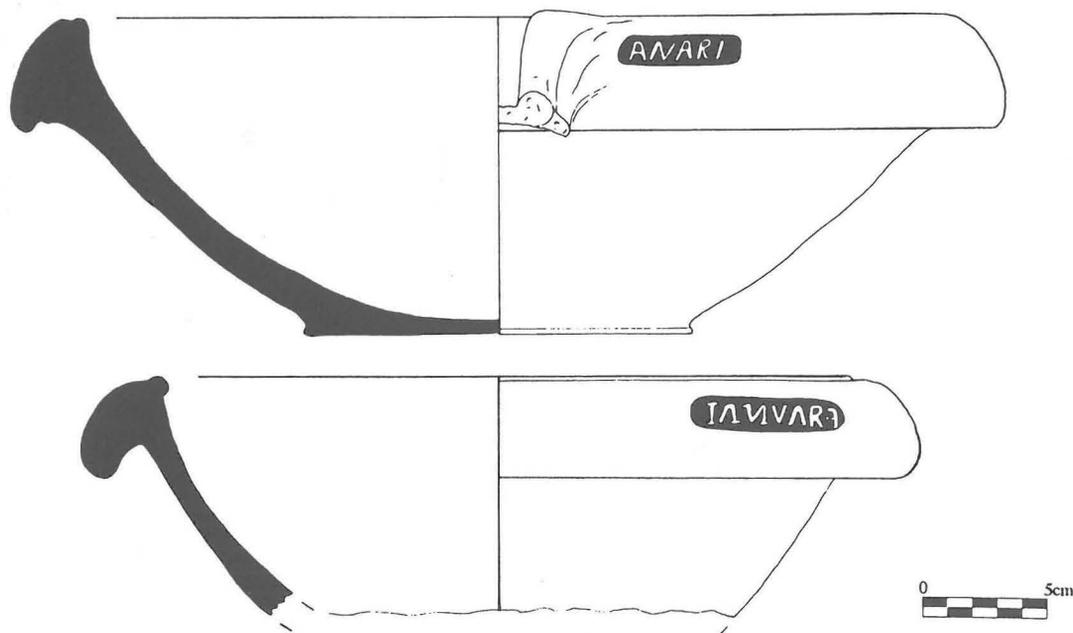
Alors que les différentes graphies répertoriées mettent en évidence la personnalité de certains potiers (ainsi pouvons nous parler d'un style pour *Ianuarius* et *Paternus*), tous ont utilisé une même technique de fabrication pour leurs mortiers. Ceux-ci présentent ainsi les mêmes verseurs très caractéristiques et des lèvres presque identiques ; en revanche, quelques exemplaires signés *IANUAR. F* et *PIXTITAL. F* s'avèrent nettement différents avec leurs "lèvres en crochet". Ces dernières variations de forme qui coïncident avec des différences de pâtes et d'estampilles résultent peut-être de légers décalages chronologiques (ici probablement une antériorité), difficilement perceptibles à notre niveau.

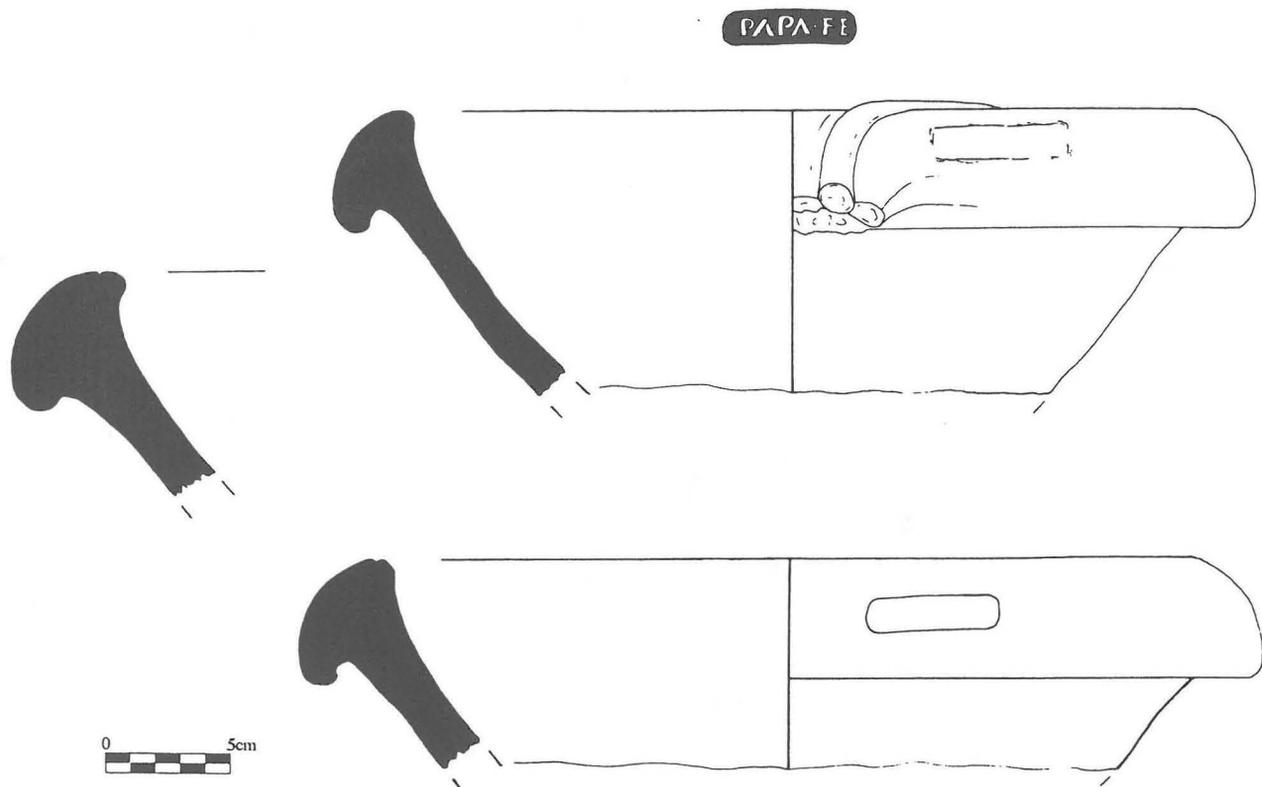
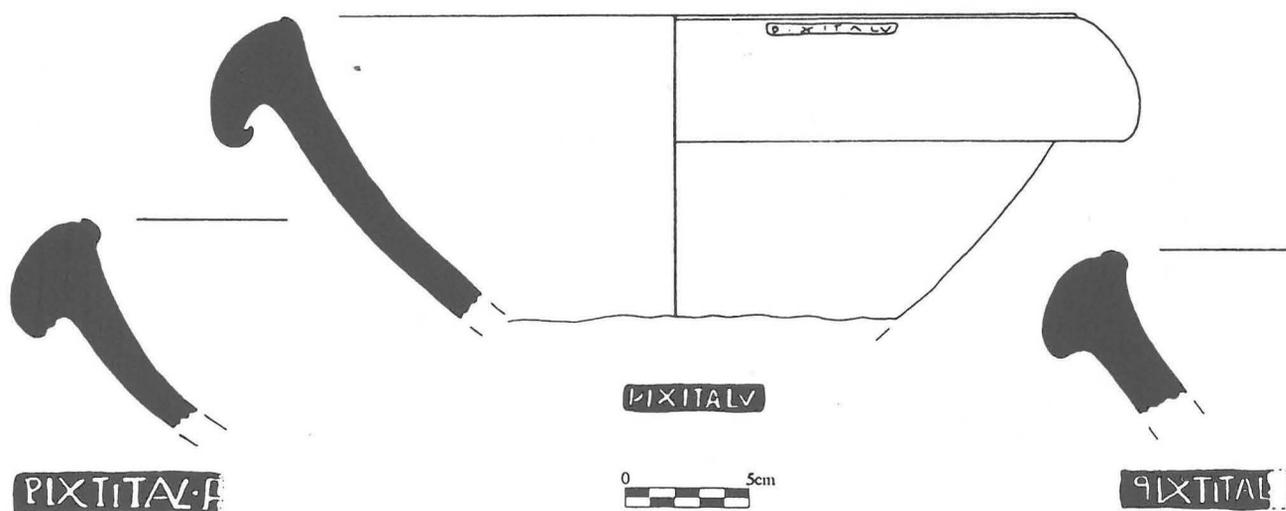
Tout comme celles apposées sur sigillées gauloises, la plupart des marques sont de forme cylindrique ou

sommairement quadrangulaire. Cependant, le potier *Ianuarius* se distingue par l'utilisation de marques, soit rectangulaires et encadrées, comme les estampilles italiques ou de tradition italique, soit par des marques simples et arrondies, caractéristiques des estampilles gallo-romaines. Sa marque *Ianuar. F* est d'ailleurs identique à une des estampilles du potier *Ianuarius*, attestée sur sigillée, à peu près à la même époque, à Heiligenberg.

Aucune décoration, même stylisée, n'a été observée alors qu'elle a été pratiquée par certaines productions de mortiers estampillés, telle celle de l'atelier de Coulanges dans l'Allier ou encore celle de *Q. Valerius Veranius*, largement diffusée dans le nord et le nord-ouest de la Gaule ainsi qu'en Bretagne insulaire. Les marques anépigraphes décorées sont relativement abondantes dans cette dernière province (ainsi à Colchester) alors que ce principe reste exceptionnel en Gaule.

Très largement répandue dans les productions de sigillées, l'utilisation par un potier de plusieurs estampilles aux graphies différentes était jusqu'alors méconnue pour les productions communes de mortiers. Elle révèle l'emploi et la cohabitation de styles différents au sein d'un même atelier et parfois par un même potier.

Figure 4 - Les Mares Jumelles. Mortiers produits par *Ianartus*.

Figure 5 - Les Mares Jumelles. Mortiers produits par *Papa*.Figure 6 - Les Mares Jumelles. Mortiers produits par *Pixitalus*.

Ainsi la diversité des marques utilisées par *lanuartus*, d'inspiration italique ou bien au contraire de style plus "gallo-romain", apparaît être le signe des influences successives qui ont couru à un moment ou à un autre en Gaule. Elle tend à prouver, en outre, la réalité de phénomènes de mode chez les potiers. Mais ce principe ne semble pas concerner tous les potiers ayant exercé aux Mares Jumelles ; nous attendrons de nouvelles découvertes sur le site avant de proposer une explication.

L'étude onomastique fait apparaître deux noms indigènes romanisés : *lanuartus* et *Pixitalus*, puis un nom

indigène : *Papa*, qui ne semble pas être une abréviation, ainsi que trois noms simples latins : *Crescentus*, *Marcellincelus*, *Paternius* ou *Paternus* et, enfin, le *trius nomen C. I. C.* La présence de ce dernier est sans aucun doute inhabituelle sur un tel site puisqu'un nom triple semble apparemment peu compatible avec la condition de petit potier indigène, même affranchi ; il est possible que cette marque ait été, en réalité, celle d'un propriétaire terrien local ou d'un négociant, commanditaire d'une partie de la production et qui a donc fait momentanément apposer son nom sur une partie des produits (?).

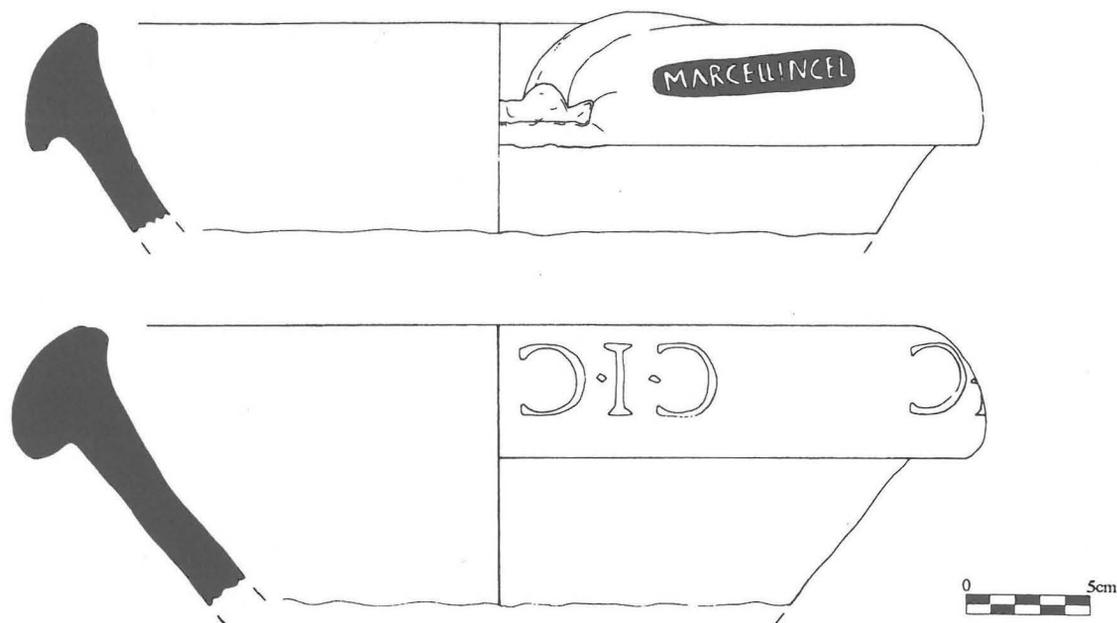


Figure 7 - Les Mares Jumelles. Mortiers produits par *Marcellincelus* et *C. I. C.*

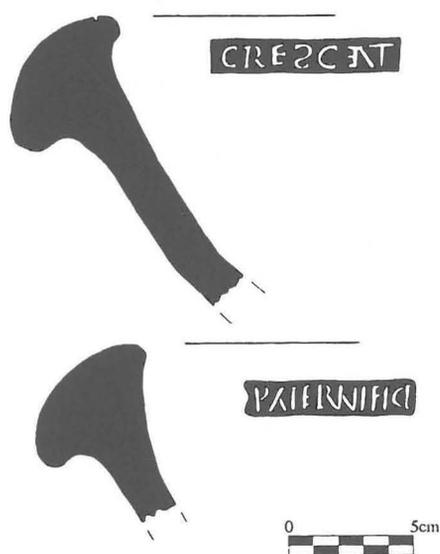


Figure 8 - Les Mares Jumelles.
Mortiers produits par *Crescentus* et *Paternus*.

sans doute d'affiner cette datation qui reste donc à confirmer.

Quant à la diffusion de cet atelier, elle n'est que partiellement connue. Mais nous ne pouvons que nous étonner du peu de rayonnement apparent de la production, d'autant plus que sept potiers, sinon huit, sont attestés pendant une période chronologique somme toute assez courte. Il est manifeste que la fabrique a surtout approvisionné Evreux (deux estampilles de *Ianuartus* y ont été découvertes par M. Le Pesant en 1957-58), ainsi que vraisemblablement le Vieil-Evreux (une estampille *Pixtital* est signalée par Espérandieu en 1913). En 1994, nous avons reconnu plusieurs mortiers non estampillés à Evreux, dans le matériel des fouilles du boulevard Jules Janin, de la rue de la Harpe et de la "Médiathèque", ainsi qu'un mortier, lui aussi non marqué, sur le site de Louviers-Villette. Tout récemment (en septembre 1995), une nouvelle estampille de *Ianartus* a été mise au jour rue Saint-Sauveur, à Evreux. Bien qu'elles restent limitées, ces découvertes tendent à délimiter une zone de diffusion réduite (une petite partie de l'actuel département de l'Eure), concentrée sur Evreux qui devait, sans doute, représenter le principal marché de l'atelier. Celui-ci s'était installé sur un site favorable, à la fois pour la production (bois et argile) et pour la diffusion (voie "romaine" et proximité d'agglomérations urbaines).

Une diffusion plus lointaine semble bien improbable. Pourtant le site du "Bas-de-Vieux", dans le Calvados, a livré un mortier que nous avons identifié comme produit par l'atelier. Il provient d'un remblai daté entre le milieu du II^e et la première moitié du III^e s.¹. Cette dernière découverte, importante de par la distance séparant les deux sites (soit une centaine de kilomètres), doit être prochainement confirmée par une analyse physico-chimique.

III. DATATION ET DIFFUSION : ÉTAT DE LA QUESTION

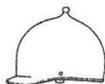
Au vu des caractéristiques morphologiques des mortiers, nous pensons que cette production peut être datée entre la fin du II^e s. pour ses tout débuts et la première moitié du III^e s. pour la période de pleine activité. Le reste de la production commune (bols-écuelles "hémisphériques tripodes", cruches à bec tréflé) telle qu'elle est actuellement connue, semble être approximativement contemporain. De futures découvertes dans des contextes datés permettront

1 Communication personnelle de P. Vipard, Archéologue départemental du Calvados.

Si l'origine de l'estampillage des mortiers reste confuse et, semble-t-il², quelque peu différente de celui pratiqué sur sigillées, il apparaît qu'il a connu une évolution tout à fait comparable à ce dernier, aussi bien dans ses caractéristiques techniques que chronologiques. Nous ignorons cependant les raisons de son inégale utilisation en Gaule ou bien en Bretagne insulaire.

Au-delà de son intérêt pour approfondir nos connaissances de l'estampillage, le site apparaît comme une opportunité d'appréhender le fonctionnement d'un petit

atelier local (nombre de potiers en activité, statuts et associations éventuelles, filiations, etc.) ainsi que sa diffusion. En outre, beaucoup de points obscurs demeurent aujourd'hui : le potier *Silvinus*, révélé par un poinçon, a-t-il réellement exercé sur le site ? En valeurs statistiques, quelles sont les parts respectives des productions de chaque potier ? Quelle est la part des mortiers non marqués et celle de ceux qui l'étaient ? Quelle pouvait être la durée d'activité de chaque potier au sein de l'atelier ? Autant de questions qui restent posées tant que le site n'est pas entièrement fouillé.



BIBLIOGRAPHIE

- P. BLASZKIEWICZ, D. CLIQUET et D. DUFOURNIER, Un atelier de potiers du II^e siècle dans la forêt d'Evreux (Eure), dans *Revue Archéologique de l'Ouest*, 5, 1988, p. 79-95.
- R. CAILLAUD et R. LAGNEL, Un four de potiers gallo-romain à Lisieux, dans *Annales de Normandie*, 3, 1965, p. 234-251.
- J.-C. CARMELEZ (dir.), Les pelves du musée de Bavay, dans *Archéologie et Pédagogie, Lycée de Bavay*, 2 (1980), 3 (1981) et 4 (1982).
- R. DELMAIRE, Les mortiers de Pont-sur-Sambre et l'atelier de Brariatus. Contribution à l'étude de la céramique bavaisienne, dans *Septentrion*, 2, 1972, p. 46-54.
- R. DOLANDO, Note sur les estampilles céramiques découvertes dans le département de l'Eure, dans *Revue Catholique de Normandie*, 38, 1929, p. 144-161.
- M.-N. EVRARD, Un atelier de potiers à Harfleur (76), dans M. TUFFREAU-LIBRE et A. JACQUES (dir.), *La céramique du Haut-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines : faciès régionaux et courants commerciaux*, Nord-Ouest Archéologie, 6, 1994, p. 195-202.
- P. GALLIOU, Pelves en céramique commune importées en Armorique, dans *Archéologie en Bretagne*, 15, 1977, p. 11-18.
- M. GUISAN, Les mortiers estampillés d'Avenches (Suisse), dans *Bulletin de l'association Pro Aventico*, 22, 1974, p. 27-57.
- K. F. HARTLEY, La diffusion des tuiles, mortiers et autres produits en provenance des fabriques italiennes, dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, II, 1973, p. 49-57.
- K. F. HARTLEY, The marketing and distribution of mortaria, dans *C.B.A. Report*, 10, 1973, p. 39-51.
- M. R. HULL, *The roman potter's kilns of Colchester*, Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, XXI, Oxford, 1963.
- J.-P. JACOB, Marchands de poteries, dans B. DUFAY (dir.), *Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Île-de-France gallo-romaine*, Catalogue d'exposition, Versailles, 1993, p. 198-205.
- J.-P. JONCHERAY, Contribution à l'étude de l'épave Dramont D, dite des "Pelvis", d'après les travaux du G.E.S.M.S.R., dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, I, 1972, p. 11-32.
- J.-P. JONCHERAY, Contribution à l'étude de l'épave Dramont D, dite des "Pelvis", d'après les travaux du G.E.S.M.S.R. (campagnes 1970-1971), dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, II, 1973, p. 9-41.
- J.-P. JONCHERAY, Contribution à l'étude de l'épave Dramont D, dite des "Pelvis", d'après les travaux du G.E.S.M.S.R., dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, III, 1974, p. 21-48.
- J. ROUGIER, Jattes et pelves de la région lyonnaise, dans *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 25, 1974, p. 147-153.



DISCUSSION

Président de séance : A. FERDIERE

Bruno DUFAY : Cet atelier a-t-il produit uniquement des mortiers ?

Yves-Marie ADRIAN : Non, pas du tout.

Bruno DUFAY : Et cela représente quelle proportion ?

Yves-Marie ADRIAN : M. Le Pesant, selon les comptages établis au moment de la fouille, estimait que les mortiers ne devaient pas dépasser le quart de la production.

² K. F. HARTLEY, La diffusion des tuiles, mortiers et autres produits en provenance des fabriques italiennes, dans *Cahiers d'Archéologie Subaquatique*, II, 1973, p. 51.

Bruno DUFAY : Ce qui est néanmoins énorme.

Yves-Marie ADRIAN : Oui. En fait, le problème de la quantification, par rapport au reste de la production commune, est difficile à connaître exactement parce que M. Le Pesant a ramassé essentiellement, dans sa fouille, les mortiers estampillés ou non ; ce matériel est donc, actuellement, surreprésenté. C'est pour cela que nous avons déposé une demande de fouille qui se proposait de caractériser plus précisément la production réelle de l'atelier et de la recadrer chronologiquement.

Pascal VIPARD : Un petit problème onomastique. Tu as dit que tu avais une estampille d'un certain Marcellincelus ?

Yves-Marie ADRIAN : Tout à fait !

Pascal VIPARD : En un seul mot ?

Yves-Marie ADRIAN : Oui, en un seul mot. Elle est présentée en vitrine.

Pascal VIPARD : Cela paraît bizarre comme formation onomastique. On pourrait presque penser qu'il y a deux noms accolés.

Yves-Marie ADRIAN : Non, il n'y a ni point, ni espace...

Pascal VIPARD : Mais cela ne veut rien dire.

Yves-Marie ADRIAN : ... et la marque est très lisible, très nette ; il y a deux exemplaires qui sont complets.

Pascal VIPARD : Elle finit par un génitif ou est-elle coupée ?

Yves-Marie ADRIAN : Non, c'est MARCELLINCEL.

Pascal VIPARD : Pour moi, cela paraît bizarre que ce soit le nom d'un seul individu.

Yves-Marie ADRIAN : Le nom est très long et l'estampille est évidemment beaucoup plus longue que les autres. Par ailleurs, le trius nomen me semble une originalité pour un tel site puisque, à ma connaissance, les tria nomina sont assez rares sur estampilles et, surtout, sur mortiers en céramique commune.

Pascal VIPARD : Et tu as fait remarquer qu'il s'agissait d'une matrice en métal.

Yves-Marie ADRIAN : Je n'ai pas signalé que la marque apparaît en rétrograde lorsqu'on regarde le mortier ; évidemment, en inversant le mortier, on peut la lire à l'endroit ; c'est aussi très curieux.

Patrick BLASZKIEWICZ : J'interviens pour donner un complément d'information à B. Dufay. En ce qui concerne les productions des Mares Jumelles, hormis les mortiers, il est vraisemblable qu'il y a des cruches comme on en a montré ce matin ainsi que des gobelets gris, type Argonne, de la deuxième moitié du II^e s. On avait fait des analyses chimiques avec Daniel Dufournier, à l'époque, d'une part sur des mortiers et, d'autre part, sur des gobelets gris, mais sans penser aux Mares Jumelles. En confrontant les résultats, on s'est aperçu qu'il y avait des choses très bizarres ; dans l'immédiat, on ne peut pas en dire plus.

Alain FERDIERE : Il est assez étrange de voir une telle importance des mortiers et une utilisation pratiquement systématique des estampilles, tout ceci pour une production sans doute relativement courte. J'ai une hypothèse, tout à fait gratuite : ne peut-on pas penser à une production liée à une présence militaire ?

Yves-Marie ADRIAN : C'est une bonne hypothèse que je n'avais pas envisagée. C'est une production qui frappe, actuellement, parce qu'on a 7 potiers mais je crois qu'il faut insister sur le fait que le site est loin d'être complètement connu. On sait que l'estampillage est loin d'être systématique : environ un mortier sur cinq est marqué. Il est possible que beaucoup de mortiers soient passés inaperçus dans beaucoup de fouilles anciennes ou récentes – j'en profite pour lancer un appel à tous les chercheurs régionaux qui seront amenés à découvrir des mortiers des Mares Jumelles. Je pense que la production peut être envisagée de façon beaucoup plus importante qu'elle ne l'est actuellement car il y a une disproportion entre le nombre de potiers, qui semble élevé, et la réelle diffusion du site. Mais je n'exclus pas tout à fait une présence militaire qui n'est toutefois pas attestée dans la région.

Alain FERDIERE : Un des éléments qui me faisaient penser à cela, c'est que le mortier n'est pas une forme qui appartient au répertoire indigène, à l'origine ; il correspond à une habitude culinaire exogène. Mais c'est vrai qu'on est trois siècles après la conquête et que les deux cultures sont largement intégrées.

Yves-Marie ADRIAN : Tout comme l'estampillage, qui vient d'Italie.

Hervé SELLES : On aurait pu imaginer qu'il y ait une très forte représentation de ces estampilles à Evreux. Est-ce que cette quasi-absence – puisqu'il y a très peu de mentions, visiblement – est liée à un manque d'inventaire dans l'ensemble des fouilles ou est-elle effectivement à une absence réelle ?

Yves-Marie ADRIAN : Il est probable, en réexaminant attentivement le matériel des collections anciennes, qu'on découvrirait des mortiers estampillés ou non des Mares Jumelles. Mais je crois que tout ne peut pas être ainsi expliqué. Je vous avoue que je suis très perplexe quant à la réelle diffusion de ce site parce que, effectivement, on pouvait s'attendre à une véritable inondation, si je puis dire, du marché ébroïcien. Or, actuellement, cela reste particulièrement ténu, même si un certain nombre de mortiers fragmentés des Mares Jumelles sont peut-être passés inaperçus dans les collections anciennes.

Alain FERDIERE : Je vous signale qu'il y a 25 ans environ on a trouvé dans le nord du département de l'Eure-et-Loir, donc pas très loin de chez vous, une estampille sur tuile qui, manifestement, était une estampille militaire ; elle est signalée dans les chroniques de Gallia.

* *
*

